



TREUHAND • FIDUCIAIRE • FIDUCIARIA



Rapport annuel 2004

| | |
|----|---|
| 4 | Avant-propos |
| 5 | TSM Fiduciaire Sàrl Changement de raison sociale Nos partenaires Statuts Commission de spécialistes Associés |
| 7 | Nos services en bref Tâches fondées sur le droit public Travail sur mandat d'organisations sectorielles Statistiques Fiduciaire et conseil |
| 11 | Coup d'œil par-delà nos frontières: le Luxembourg |
| 12 | L'équipe de TSM |
| 14 | Coup d'œil par-delà nos frontières: le Luxembourg (suite) |
| 16 | Banque de données lait suisse – BDlait.ch |
| 18 | Sur le terrain: Se battre pour le meilleur fromage |
| 20 | Personnel: chiffres essentiels |
| 21 | Perspectives et considérations finales |
| 22 | Personnes de contact |

Photo, organigramme: Fotostudio LichtBlick, Berne

Mise en page et impression: Schaub+Rüedi Druck AG, Berne

Avant-propos

Il suffit de croire à l'impossible pour le rendre possible

(Ralph Krüger)

La philosophie de TSM Fiduciaire Sàrl (TSM) tend vers un seul but: faciliter la concrétisation de l'idée de nouvelle gestion publique, moins coûteuse pour l'État. Au rang des principes maintenant, nos requérant sont des partenaires considérés comme égaux. Et dans notre quotidien, la collaboration repose sur une coopération empreinte de confiance et d'esprit de service.

Notre mandat principal, qui nous est confié par les pouvoirs publics, est composé de tâches d'exécution dans les domaines des politiques agricole et laitière, auxquelles il convient d'ajouter la collecte et le traitement de données statistiques et économiques. Nous offrons en outre nos services dans le domaine fiduciaire. Après le virage pris par la politique agricole, en 1999, le démarrage de la mise en œuvre de la nouvelle réglementation s'est avéré pénible. Mais nous sommes parvenus, depuis, à consolider nombre de nos services, dans le domaine de l'administration des suppléments et des aides notamment. Au cours des dernières années, nous avons également élargi et détaillé la palette dans le domaine de l'information. Aujourd'hui, les destinataires de ces informations les apprécient énormément et elles servent de base à de nombreux travaux journalistiques.

Les changements majeurs esquissés dans notre dernier rapport annuel sont en train de déployer pleinement leurs effets sur l'agriculture et l'économie laitière. L'exemption du contingentement

laitier y tient la vedette. De plus, la réorganisation du contrôle de la qualité du lait commercialisé est également en discussion. Dans un proche avenir, le système du soutien du prix du lait connaîtra des changements en profondeur. Les commentaires relatifs au projet de PA 2011 font en effet du «supplément pour le lait transformé en fromage» le pilier du soutien du lait.

Dans le contexte de la restructuration de l'économie laitière et notamment dans la perspective de l'exemption du contingentement, nous devons trouver des solutions transparentes et fiables, dont une base de données nationales, conçue avec sérieux, ne sera pas le moindre élément. C'est la raison pour laquelle nous avons lancé le projet de BDlait.ch. Notre banque de données actuelle sur la mise en valeur du lait sera ainsi complétée par les données sur la production laitière et par les résultats des contrôles de la qualité du lait commercialisé. Nous mettrons ainsi à disposition une base de données homogène, qui d'une part est basée sur le principe de «l'obligation d'annoncer» et couvrira, d'autre part, les besoins des utilisateurs privés que seront les organisations exemptées du contingentement et d'autres protagonistes de la branche laitière. L'idée de la plateforme nationale BDlait.ch bénéficie du soutien de la branche en général et de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). La voie entre l'idée et la réalisation, en passant par la conception, est semée d'embûches, en raison notamment de la nécessité de tenir compte d'intérêts dictés par le fédéralisme. Mais nous sommes certains que rien n'est impossible à notre équipe, en raison de sa qualification et de sa motivation.



*Dr. Hansueli Raggenbass,
président*



*Hans Schüpbach,
directeur*

TSM Fiduciaire Sàrl

Changement de raison sociale

TSM a été fondée en 1998 sous la raison sociale de Fiduciaire de l'économie laitière Sàrl. Entre-temps, le terme «économie laitière» est devenu trop restrictif pour nos projets fiduciaires, pour nos clients hors de l'agriculture, mais également pour nos clients paysans. En effet, les domaines de la fiduciaire, de la statistique et de la gestion constituent le champ élargi des activités de TSM, qui s'adressent à des clients non agricoles également.

Afin de renforcer cette stratégie de développement de nouvelles activités hors de l'économie laitière, la dernière assemblée des associés a décidé de modifier la raison sociale de notre entreprise, qui s'appelle donc TSM Fiduciaire Sàrl depuis le 1^{er} novembre 2004.

Nos partenaires

Une partie très importante des activités de TSM repose sur le contrat passé avec l'OFAG. L'application pratique des diverses ordonnances, en particulier celle qui règle le soutien du prix du lait, soulève de nombreuses questions, auxquelles nos spécialistes répondent en étroite collaboration avec ceux de l'OFAG. En règle générale, il s'agit de l'interprétation correcte desdites ordonnances. La collaboration étroite avec l'OFAG est une composante très importante de notre succès et contribue à l'assurance de la qualité, à la sécurité du droit et à la consolidation du système.

La plus grande partie de nos clients appartient au cercle des utilisateurs du lait, dont notamment les fromagers, les exploitations d'estivage, les producteurs de beurre, les fabricants de glaces et les fabricants de protéines lactiques industrielles, les engraisseurs de veaux et de porcs, ainsi que les centres collecteurs et les vendeurs sans intermédiaires. Parmi les clients de TSM, il faut encore citer les exportateurs, les producteurs de succédanés du lait et les utilisateurs de poudre de lait entier.

TSM entretient des rapports d'étroite collaboration avec les diverses organisations professionnelles et de producteurs, ainsi qu'avec les instances responsables de l'approvisionnement économique du pays. Ces organisations ont le plus souvent besoin de données spécifiques et d'analyses statistiques. En matière de statistiques, TSM compte également parmi ses clients des particuliers et des entreprises qui travaillent dans le secteur lait et produits laitiers ou dans le commerce du fromage. La transmission de données est strictement limitée par la loi et notre règlement interne sur la protection des données.

Dans le domaine fiduciaire aussi, TSM peut compter sur un noyau de clients, relativement modeste il est vrai, mais solide et fidèle.

Statuts

En vertu de l'art. 2 des statuts de TSM, les buts de la fiduciaire sont les suivants:

- La mise en application des dispositions de la législation agricole dans le cadre d'un mandat de prestations attribué par la Confédération à des organisations indépendantes; il s'agit principalement de tâches administratives et de contrôles.
- La saisie et l'analyse de données économiques et statistiques pour les organisations et les entreprises de l'agriculture et de l'économie laitière.
- L'offre de services fiduciaires pour les organisations et les entreprises de l'agriculture et de l'économie laitière.

Associés

TSM compte les 19 associés suivants:

Aargauer Milchverband
Obertelweg 2
5034 Suhr

OS Beurre S. à r.l.
Brunnmattstrasse 21
3007 Berne

Interprofession Poudre
de lait Suisse (IPL)
Brunnmattstrasse 21
3007 Berne

Fédération Laitière Valaisanne
Rue de l'Île Falcon 5
3960 Sierre

Fédération des Sociétés
Fribourgeoises de Laiterie
Rue Albert Rieter 9
1630 Bulle

Fédération Laitière Neuchâteloise
Case postale
2053 Cernier

FROMARTE
Schwarztorstrasse 26
3007 Berne

Organisation fromagère suisse (KOS)
Brunnmattstrasse 21
3007 Berne

Laiteries Réunies – Genève
Case postale
1211 Genève 26

LATI – Federazione Ticinese
Produttori di Latte
Via Gorelle
6592 San Antonino

LOBAG
Forelstrasse 1
3072 Ostermundigen 1

Milchverband St. Gallen – Appenzell
Mattenweg 11
9230 Flawil

Milchverband Winterthur
Archstrasse 2
8401 Winterthur

MIBA Milchverband der
Nordwestschweiz
Zeughausstrasse 31
4002 Bâle

Orlait – Fédération Laitière
Vaudoise-Fribourgeoise
Case postale
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Fédération des Producteurs
Suisse de Lait PSL
Weststrasse 10
3000 Berne 6

Thurgauer Milchproduzenten
Industriestrasse 9
8570 Weinfelden

Association de l'industrie
laitière suisse (VMI)
Thunstrasse 82
3000 Berne 6

Zentralschweizer
Milchproduzenten ZMP
Friedentalstrasse 43
6002 Lucerne

Commission de spécialistes

La commission de spécialistes «exploitation TSM» est l'organe de coordination et d'information entre la direction et l'assemblée des associés. Responsable de la coordination et de la communication au sein de la fiduciaire TSM, elle est composée des membres suivants (état au 01.01.2005):

- Dr. Hansueli Raggenbass, président
- Niklaus Brügger, vice-président
- Clément Moret, vice-président
- Andres Alchenberger, LOBAG
- Samuel Lüthi, Fédération des PSL
- Anton Schmutz, FROMARTE
- Hans Schüpbach, secrétariat

Nos services en bref

Tâches fondées sur le droit public

Mandatée par l'OFAG, TSM assume des tâches administratives relevant du droit agraire dans le domaine du soutien du prix du lait. Au nombre de ces activités, on compte notamment le traitement des demandes d'octroi de suppléments et d'aides, ainsi que la collecte et l'analyse de données relatives à la mise en valeur du lait. Quelque 30'000 formulaires sont dépouillés chaque année à cette fin.

Le soutien du prix du lait est composé des mesures suivantes:

- Supplément pour le lait transformé en fromage
- Supplément de non-ensilage
- Aides pour le beurre
- Aides pour la graisse lactique utilisée dans les glaces comestibles
- Aides pour le lait écrémé transformé en caséine acide, caséine-présure, caséinates, concentrés protéiques et succédanés du lait
- Aides pour l'affouragement de lait écrémé
- Aides pour la poudre de lait entier et le lait condensé
- Aides à l'exportation pour le fromage (dans les pays hors de l'UE)
- Aides à l'exportation pour d'autres produits laitiers (dans tous les pays)

Sur la base des calculs de TSM, les montants suivants ont été versés par l'OFAG aux utilisateurs et aux exportateurs:

| | 2003 | 2004 |
|---|--------------------|--------------------|
| Supplément sur le lait transformé en fromage | 306'348'248 | 290'426'314 |
| Supplément de non-ensilage | 42'956'254 | 41'350'079 |
| Aides pour le beurre | 93'119'639 | 71'662'057 |
| Aides pour le lait écrémé et la poudre de lait écrémé | 46'542'310 | 49'300'032 |
| Aides à l'exportation pour le fromage | 29'090'876 | 18'222'924 |
| Aides à l'exportation pour d'autres produits laitiers | 34'801'672 | 26'184'325 |
| Total CHF | 552'858'999 | 497'145'731 |

Travail sur mandat d'organisations sectorielles

Les chiffres de TSM concernant la production et la transformation sont également mis à disposition des organisations sectorielles, des interprofessions et d'autres milieux intéressés, contre rémunération. TSM se conforme à ce propos aux dispositions de la loi sur la protection des données, qui prévoit notamment que la transmission de données personnelles à des tiers n'est possible qu'avec l'accord de la personne concernée, et pour autant que le bénéficiaire les utilise uniquement dans le but annoncé.

Sur mandat des services administratifs du contingentement laitier, TSM collecte également les données relatives à la production laitière de chaque paysan. Ces données sont en partie rassemblées par voie électronique. Les informations sont ensuite transmises aux fédérations laitières, chez qui elles servent à l'établissement des décomptes individuels de la production laitière.

Statistiques

Statistique mensuelle

La statistique mensuelle englobe la production laitière, la mise en valeur du lait et les produits laitiers fabriqués. Les sources dont dispose TSM sont les données collectées auprès des transformateurs. Les données de base sur les exportations et les importations fromagères sont quant à elles fournies par la Direction générale des douanes. La statistique mensuelle complète du mois précédent peut être téléchargée en format PDF à partir du site web de TSM tous les 15 du mois.

Statistique annuelle du marché du lait

La «Statistique annuelle du marché du lait» est publiée avec la statistique mensuelle de décembre et avec une «Annexe de la Statistique annuelle du marché du lait». Ces données publiées sous forme de tableaux depuis 2000 donnent un aperçu des éléments suivants:

- production laitière
- volume de lait transformé par équivalents-lait
- production de fromage par variété/catégorie de fromage
- production de lait de consommation par teneur en matière grasse et par mode de traitement
- production de beurre ainsi que des ventes des diverses variétés de beurre
- production de crème de consommation
- production de spécialités laitières
- production de poudre de lait et de lait condensé
- exportations et importations de fromage

Exemple de statistique pluriannuelle:

Mise en valeur du lait, en équivalents-lait

| Mise en valeur sous forme de: | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | Tonnes | Tonnes | Tonnes | Tonnes | Tonnes |
| Fromage | 1'409'958 | 1'419'460 | 1'297'855 | 1'295'166 | 1'323'285 |
| Séré* | 17'403 | 20'789 | 19'906 | 19'878 | 18'672 |
| Lait de consommation | 462'410 | 460'522 | 455'880 | 453'706 | 455'701 |
| Crème de consommation | 252'166 | 259'329 | 263'096 | 247'178 | 246'764 |
| Yogourt* | 32'731 | 76'269 | 101'010 | 111'641 | 109'985 |
| Autres produits laitiers frais (glaces incluses)* | 148'842 | 87'758 | 66'379 | 74'226 | 81'363 |
| Conserves de lait | 327'713 | 316'662 | 350'362 | 333'965 | 319'528 |
| Beurre | 458'599 | 465'147 | 506'466 | 495'510 | 494'016 |
| Autres formes de mise en valeur | 87'234 | 128'126 | 152'218 | 143'250 | 162'673 |
| Total du lait transformé | 3'197'056 | 3'234'062 | 3'213'172 | 3'174'520 | 3'211'987 |

*en 2000, séré et le yogourt étaient encore partiellement inclus dans les produits laitiers frais.

Les informations statistiques les plus récentes sur le web

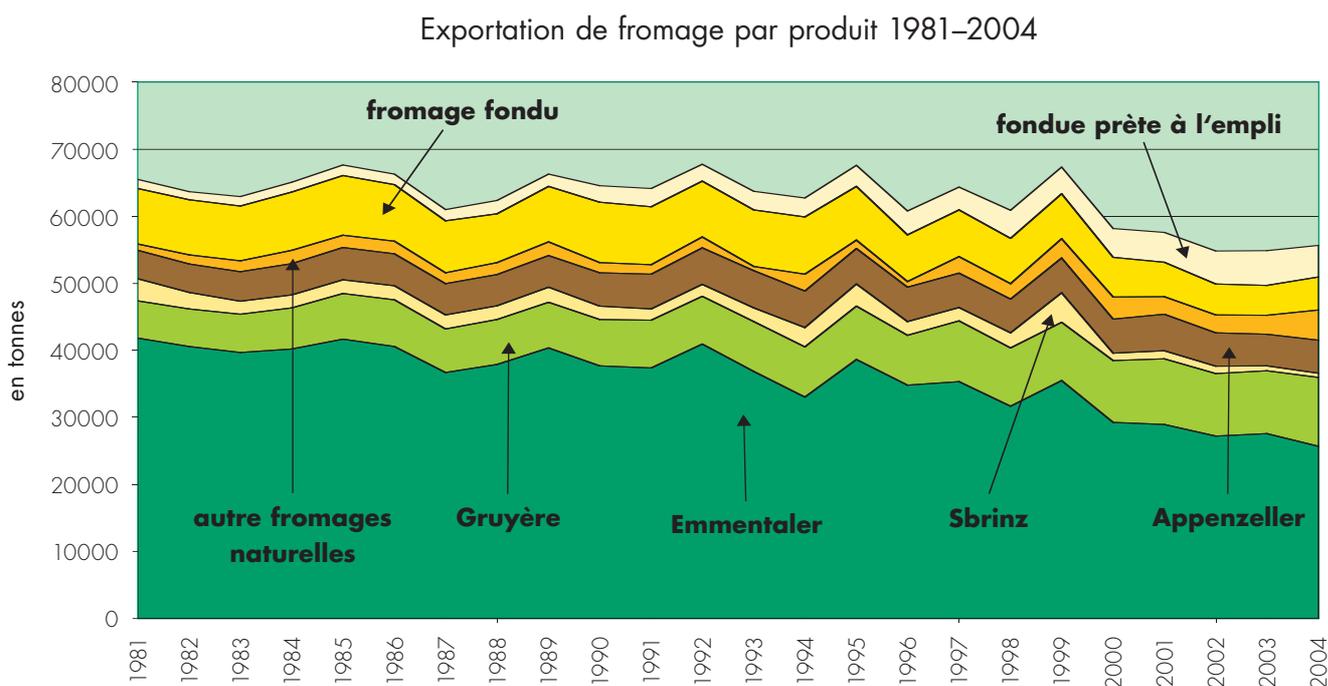
La statistique mensuelle est publiée sur le site web de TSM (www.tsmfiduciaire.ch) sous forme de fichier PDF. La statistique annuelle est également mise en ligne dans le même format, mais également sous forme de fichier Excel, de manière à ce que chacun puisse mettre en valeur ces données importantes en fonction de ses propres besoins.

Service de courriel

Depuis janvier 2005, nous avons mis à disposition un service de courrier électronique qui transmet les documents suivants:

- Tirage avancé des exportations et importations fromagères
- Statistique mensuelle du marché du lait
- Rapports sur le marché suisse et le marché international du lait
 - o News, mensuel
 - o Rapport trimestriel, Suisse
 - o Rapport trimestriel, étranger

Exemple de graphique:



Statistique laitière de la Suisse

La brochure «Statistique laitière de la Suisse» est publiée par le secrétariat de l'Union suisse des paysans, à Brougg, en collaboration avec la Fédération des Producteurs Suisses de Lait PSL et TSM. Une partie des données de cet ouvrage de près de 80 pages est préparée par TSM. La brochure peut être également obtenue sous forme de CD-ROM chez TSM.

Fiduciaire et conseil



Nous sommes quotidiennement en contact avec l'agriculture et l'économie laitière. Cette proximité nous permet de satisfaire de façon optimale les souhaits de notre clientèle. En outre, nous n'avons pas cessé, ces dernières années, d'étendre notre offre de services en matière de fiduciaire et de conseil.

A l'heure actuelle, nous gérons ainsi la comptabilité de petites entreprises, gérons des dossiers fiscaux et offrons nos conseils en cas de réorganisation. La solide expérience acquise grâce à nos activités traditionnelles nous permet de résoudre au mieux les problèmes de nos clients.

Dans ce contexte, les intérêts des paysans nous tiennent autant à cœur que ceux des sociétés de fromagerie. Mais de nombreuses petites entreprises n'ayant aucun lien avec l'agriculture composent également notre fidèle clientèle. Leur lien commun: elles se trouvent principalement en Suisse allemande, dans laquelle nous concentrons nos activités. Nous acceptons des mandats en langue française uniquement de certaines exploitations agricoles. Au cours des dernières années, le canton de Fribourg est devenu pour nous un champ d'action très important.

Notre devise: fiabilité • compétence • intégrité

Exécuter les mandats qui nous sont confiés de manière simple, fiable et rapide: tel est notre objectif premier. La légèreté de nos structures nous permet d'offrir des solutions concurrentielles, du point de vue des prix également. Nous pouvons ainsi tenir compte de la pression croissante des coûts à laquelle nos clients sont soumis.

Notre équipe compétente ne se contente pas d'une formation continue spécifique à ses activités. Nous travaillons en outre également en étroite partenariat avec des entreprises spécialisées dans la conception de logiciels pour l'agriculture et les petites et moyennes entreprises. Nous offrons ainsi à nos clients les programmes suivants leur permettant de saisir eux-mêmes leurs écritures:

- Comptabilités agricoles: avec AgroOffice, le programme de comptabilité préféré des paysans, la saisie des écritures est une véritable sinécure. En raison de sa convivialité, une brève période d'apprentissage suffit à le maîtriser.
- Comptabilités d'entreprises: PiNUS_software est le logiciel financier pour les petites entreprises. Sa structure modulaire lui permet de combiner la facturation, le contrôle des débiteurs et l'administration des créanciers avec la comptabilité. Il en résulte des économies et une forte réduction des erreurs comptables.

Ne pas avancer, c'est se condamner à reculer (Matthias Claudius)

En 2005, nous avons l'intention de poursuivre sur la lancée de l'année dernière. Toute notre attention sera donc portée sur la satisfaction de nos clients actuels. Nous espérons toutefois que sur leurs recommandations, nous parviendrons à acquérir quelques nouveaux mandats, ce que nous sommes parfaitement parvenus à faire l'an passé.

Coup d'œil par-delà nos frontières: le Luxembourg

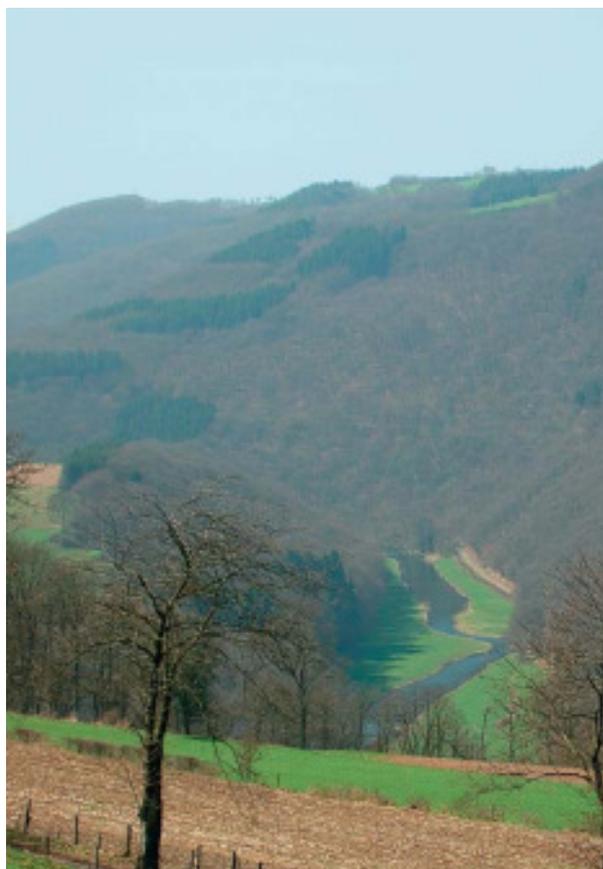


Photo: Jean-Marie Glodé

Actuellement, le Luxembourg est présent dans les médias en raison de la présidence tournante de l'UE qu'il assume pour six mois. Lorsque l'on entend Grand-Duché, on pense aux accords de Schengen ou au secret bancaire et, dans les milieux agricoles, aux Décisions de Luxembourg relatives à la réforme de la politique agricole commune (PAC), prises par le Conseil de l'Union européenne le 26 juin 2003. En raison du lien direct qui unit le marché suisse du lait et celui de l'UE (accord bilatéral sur le fromage), c'est surtout la branche laitière helvétique qui est touchée directement par les décisions de Luxembourg. Mais comment la PAC est-elle vécue dans un petit pays de l'UE ? Quelles structures l'économie laitière du Grand-Duché s'est-elle données ? Deux questions parmi d'autres auxquelles nous allons tenter de répondre ici.

Survol

Il a beau s'appeler Grand-Duché, le Luxembourg est un petit pays, avec ses 2'586 kilomètres carrés et ses 450'000 habitants. Pourtant, ce petit État coincé entre France, Belgique et Allemagne compte encore 2'045 exploitations agricoles d'une surface moyenne de 62 hectares.

| | |
|--|--|
| Surface (km ²) | 2'586 |
| Nombre d'habitants | 450'000 |
| Langues | luxembourgeois allemand français |
| Nombre d'exploitations agricoles | 2'045 |
| Ø SAU par exploitation (ha) | 62 |
| Nombre de producteurs de lait | 1'026 |
| Quota laitier national garanti | 269'049'000 |
| – dont livraisons aux centrales laitières | 268'554'000 |
| – dont vente directe de lait et de produits laitiers | 495'000 |
| Ø quota laitier par exploitation (kg) | 261'000 |
| Nombre d'acheteurs de lait | 6 |

Ces chiffres concernent l'année 2003 ou l'année laitière 2003/2004

Depuis l'introduction des quotas laitiers, en 1984, le rapport entre le nombre de producteurs de lait et le quota moyen par exploitation s'est fortement modifié. Durant l'année laitière, on comptait encore 2'226 producteurs de lait produisant un quota moyen de 131'626 kilos, alors qu'on n'en recense plus que 1'026 aujourd'hui, avec toutefois un quota moyen doublé à quelque 261'000 kilos par exploitation. A l'heure actuelle, le Luxembourg dispose de quotas nationaux garantis de 268'554'000 kg pour la livraison aux centrales laitières et de 495'000 kg pour la vente directe de lait et de produits laitiers.

L'équipe

Etat: janvier 2005 (y compris

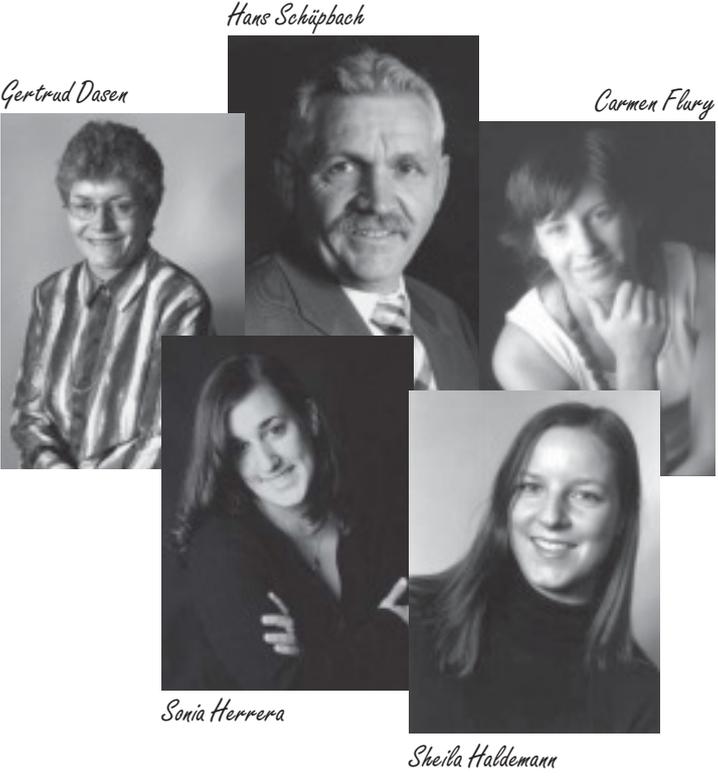


| | |
|---|--|
| Direction Schüpbach Hans | Administration des aides d' |
| Secrétariat/Formation prof. Dasen Gertrud Schlecht Marianne Haldemann Sheila Herrera Sonia Flury Carmen | Gestion décentralisée des annonces |
| Projets Hostettler Mirjam Glodé Marianne | Siège principal Berne Aeberhard Walter Brühlhart Arnold Pürro Hubert |
| Informatique Hahn Eduardo | Filiale de Lausanne Lanzrein Johannes Cavallera Lina Gribi Carine |
| Statistiques Streit Peter Aeberhard Walter Hahn Eduardo | Filiale de Winterthour Reichmuth Guido Brülisauer Johann |

de TSM

(les collaborateurs auxiliaires)

| | |
|---|---|
| <p>ns le secteur laitier</p> | <p>Mandat de droit privé</p> |
| <p>Gestion centralisée des annonces</p> | <p>Fiduciaire & conseil Ritter Yvonne Brülhart Arnold Pürro Hubert</p> |
| <p>Exportations Haldemann Sheila Duong Dong Niederhauser Nicole</p> | <p>Service juridique Schüpbach Hans</p> |
| <p>Succédanés du lait/ beurre/glaces Streit Peter</p> | <p>Production laitière par exploitation Schlecht Marianne</p> |
| <p>Poudre de lait entier Pürro Hubert</p> | <p>Analyses spéciales des données Streit Peter Aeberhard Walter Brülisauer Johann</p> |



Coup d'œil par-delà nos frontières: le Luxembourg (suite)

Contexte politique

Depuis 1984, la réglementation nationale en matière de quotas laitiers a subi plusieurs modifications. Une révision décisive a eu lieu avec l'entrée en vigueur du règlement grand-ducal du 1^{er} mars 2000. Ainsi, depuis le 1^{er} avril suivant, seuls des transferts définitifs de quotas d'exploitation à exploitation, non liés à la surface, sont encore permis. Les nouvelles mises en location sont donc interdites. De cette façon, les producteurs de lait actifs peuvent exploiter directement le quota de référence qui leur a été transféré, alors que les producteurs sortants doivent se séparer définitivement dudit quota. L'objectif de cette révision réglementaire est, entre autres, le renforcement de la compétitivité des producteurs de lait actifs après l'abandon du système des quotas, de sorte qu'ils puissent survivre avec un prix du lait potentiellement nettement inférieur sur un marché éventuellement libéralisé ne connaissant plus de restrictions de la production. L'UE programme en effet la levée du système des quotas pour 2014/2015.

Durant les 4 premières années sous ce nouveau régime réglementaire, 224 exploitations ont abandonné la production laitière, vendant leurs quotas à 390 autres exploitations. Le volume de ces ventes s'est élevé à 23.76 millions de kilos, soit 8.8% du quota national garanti. Durant cette période, le prix moyen du kilo de quota a fluctué entre 0.71 € (année laitière 2000/2001) et 1.05 € (année laitière 2003/2004). Pour chaque cas particulier, la fourchette des prix s'est étendue entre 0.19 € et 1.98 € par kilo, certains quotas ayant même été cédés sans contrepartie financière. Ces transferts ont permis aux quotas moyens des exploitations d'augmenter de 20.54%, soit 44'526 kilos, passant de 216'732 kilos durant l'année laitière 2000/2001 à 261'258 kilos durant l'année laitière 2003/2004. Mais les réductions de prix décidées par le Conseil européen pour le secteur laitier à mi-parcours de l'Agenda 2000 vont freiner le mouvement continu de hausse des prix des quotas (voir plus bas «Décisions de Luxembourg»). D'ailleurs, au premier avril 2004, ces prix avaient déjà perdu 25% par rapport aux prix payés 12 mois auparavant.

La mise en œuvre du régime laitier européen à l'échelon national est confiée à la division lait et produits laitiers du



Photo: Jean-Marie Glodé

Service d'économie rurale, appartenant au ministère de l'agriculture. Elle fait office de service d'intervention luxembourgeois pour le lait et les produits laitiers en vertu du Règlement (CE) n° 1255/1299 du Conseil du 17 mai 1999. Si nécessaire, il lui revient d'appliquer l'une des deux mesures suivantes pour stabiliser les marchés et garantir un prix à la production équitable:

- intervention par l'achat de beurre et/ou de poudre de lait écrémé
- versement d'aides pour le stockage privé de beurre et de crème

Décisions de Luxembourg

Le 10 juillet 2002, la Commission européenne a présenté un bilan à mi-parcours de la partie agricole de l'Agenda 2000 adopté lors du Sommet européen de Berlin en 1999. La mise en œuvre de ce bilan à mi-parcours est basée sur les Décisions de Luxembourg du 26 juin 2003. Dans le contexte de cette réforme de la PAC, le Conseil européen a décidé des réductions asymétriques des prix dans le secteur laitier. Le prix d'intervention du beurre sera donc réduit de 25% d'ici 2007, ce qui représente une baisse supplémentaire de 10% par rapport aux décisions de l'Agenda 2000. Le prix d'intervention de la poudre de lait écrémé sera quant à lui réduit de 15%. De plus, l'intervention maximale pour le beurre a été fixée à un volume de 70'000 tonnes en 2004. Chaque année, on lui soustraira 10'000 tonnes jusqu'à ce qu'il atteigne 30'000 tonnes en 2007. Les achats de beurre excédant la limite supérieure devront passer par une procédure d'adjudication. Le prix indicatif du lait sera en outre supprimé. La compensation, intégrée dans la réglementation des primes à

l'exploitation, aura lieu de la manière suivante: 11.81 €/t en 2004 ; 23.65 €/t en 2005 et 35.5 €/t à partir de 2006. Pour offrir des perspectives stables aux exploitations laitières, le Conseil a en outre décidé de réformer le système des quotas tout en le prorogeant jusqu'en 2014/2015. De plus, les hausses des quotas décidées dans le contexte de l'Agenda 2000 pour la période 2006–2008 sera augmentée en trois étapes de 1.5% chacune.

Acheteurs et mise en valeur du lait

En 1948, il existait encore 180 laiteries locales au Luxembourg. Douze ans plus tard, leur nombre s'était effondré à 5. La restructuration du secteur laitier luxembourgeois s'est achevée en 1978 avec la fusion des trois dernières coopératives laitières qui ont pris le nom de «LUXLAIT association agricole». Des 6 acheteurs de lait restant, Luxlait est la dernière centrale luxembourgeoise avec une production importante. En 2003, elle avait en effet transformé 132'929 727 kilos de lait, soit près de la moitié de la production nationale garantie et son chiffre d'affaire avait atteint 63.5 millions d'euros. Le lait que cette centrale ne prend pas en charge est majoritairement livré à l'étranger.

Le lait livré aux centrales est affecté à diverses classes de qualité en fonction de sa teneur en germes, de son nombre de cellules, de son point de congélation et de l'éventuelle présence de substances inhibitrices. La comparaison des prix à la production payés par les divers acheteurs est basée sur le lait de la classe 1, avec une teneur de 3.7% de matière grasse et de 3.3% de protéine. Mais le prix payé pour la teneur effective est en général plus élevé. Le prix payé pour le lait de classe 1 s'élevait en 2003 à 0.3077 € en moyenne (46 centimes environ).

La moitié environ du lait commercialisé en 2003 a été transformé en beurre, en crème, en produits laitiers fermentés, en lait de consommation et en fromage. Le beurre, le lait de consommation et la crème affichent une tendance en recul, comme en Suisse, alors que les produits laitiers fermentés et les boissons lactées ont le vent en poupe.

Perspectives

L'avenir du secteur laitier luxembourgeois est brumeux. Quant on discute avec des paysans, on constate que l'incertitude est pour eux source d'insécurité. Il ne sont en effet pas tous

jours en mesure d'estimer les conséquences à long terme de leurs décisions: la peur du futur des producteurs de lait luxembourgeois est donc comparable à celle de leurs collègues suisses. D'ailleurs, la presse agricole luxembourgeoise suit avec attention les événements liés à l'exemption du contingentement chez nous. Un regard par-delà leurs frontières nationales et celles de l'UE sera de toute façon profitable aux producteurs de lait du Grand-Duché!

Marianne Glodé*

Références:

1. Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural; «Rapport d'activité 2003»; <http://www.gouvernement.lu/publications/rapportsactivite/rapportactivite_2003/2003_rapp_Agri_/rapp_Agri.pdf>;
2. Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural; «CO CONCEPT- Evaluierung der zwei Organisationen, die in Luxemburg im Bereich der Rinder- und Schweinezucht tätig sind, Abschlussbericht September 2004»; <http://www.gouvernement.lu/salle_presse/actualite/2004/10/14boden/audit1.pdf>;
3. Service d'Economie Rurale du Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural; <<http://www.ser.public.lu/maerkte/milch/index.html>>;
4. Luxlait Association Agricole; <<http://www.luxlait.lu>>.

* Née au Luxembourg, Marianne Glodé a grandi sur l'exploitation de ses parents, au nord du Grand-Duché.

Elle est venue en Suisse en 1997 pour y suivre des études d'agronomie à l'École polytechnique fédérale de Zurich.

Depuis janvier 2005, elle travaille chez TSM, où elle s'occupe notamment du projet BDlait.ch.



Photo: Jean-Marie Glodé

Banque de données lait suisse – BDlait.ch

«Lorsque souffle le vent du changement, certains construisent des murailles, d'autres des moulins à vent.»

(Proverbe chinois)

L'économie laitière vit actuellement un véritable bouleversement, tant sur le plan régional que sur le plan national. Ainsi, la sortie définitive du contingentement laitier est fixée pour le 1^{er} mai 2009 et les contrôles de la qualité du lait commercialisé seront réorganisés dans toute la Suisse en 2006. La collecte et le traitement des données sur la production et la transformation du lait constitue par conséquent un problème logistique, auquel il convient d'apporter une solution adé-



Garder les flux de lait sous surveillance: avec l'exemption du contingentement laitier, une gestion des données répondant aux besoins sera indispensable.

quate. C'est pourquoi TSM a lancé, en 2004, son projet de BDlait.ch. Il a pour objectif de réunir les données liées à la production, à la qualité et à la mise en valeur du lait dans une seule et même banque de données nationale de structure modulaire. TSM entend ainsi, créer la base nécessaire à une collecte et à un traitement transparent et avantageux des données. La simplification des structures actuelles vise la réalisation d'économies substantielles dans la gestion des données laitières.

Utiliser toutes les possibilités d'économies

A l'heure actuelle, les données des producteurs et des transformateurs de lait sont dirigées vers une vingtaine de banques de données informatisées. Or, on peut créer un effet de synergie et faire en même temps des économies en administrant l'ensemble des données de base, soit les noms et adresses des producteurs et des transformateurs, ainsi que de leurs entreprises, dans une seule banque de données pour les secteurs de la production laitière et du contrôle de la qualité du lait commercialisé. Tous les producteurs, tous les transformateurs et les pouvoirs publics profiteront de cette simplification. Une palette de services taillés sur mesure est à leur disposition via le site web de BDlait.ch.



Le contrôle de la qualité du lait commercialisé sous la loupe: Une circulation optimale des données – telle que la prévoit la BDlait.ch – permettra d'éliminer les doublons et de réduire les coûts.

La transparence augmente la rapidité d'action sur le marché

Pour assurer une gestion des quantités digne de ce nom, tous les producteurs désireux d'être exemptés du contingentement devront satisfaire des exigences élevées. Une administration des données à l'échelon régional ne serait pas suffisante en raison de la collecte du lait à la ferme suprarégionale. De plus, le transport des échantillons, l'administration et la coordination deviendraient vite un coûteux casse-tête. C'est pourquoi seule une solution nationale garantit l'unité nécessaire et crée les synergies souhaitées avec d'autres secteurs.

La gestion des quantités rend également indispensable la mise à disposition de toute l'économie laitière de chiffres globaux actualisés en permanence. C'est ainsi seulement que les protagonistes de la branche laitière seront en mesure de réagir promptement au changement des conditions sur un marché libéralisé et optimiser ainsi les recettes tirées de la production laitière, dans l'intérêt de tous les acteurs du marché. Pour ce faire, une gestion des données conforme aux exigences est une fois encore indispensable.

Aujourd'hui déjà, TSM administre sur mandat de la Confédération l'ensemble des données relatives à la transformation du lait en Suisse et au Liechtenstein. De plus, elle collecte les

données relatives à la production des exploitations d'alpage et des producteurs pratiquant la vente directe.

Quelles sont les fonctions principales de la BDlait.ch?

- Collecte et maintenance des données de base: saisie et mise à jour des données des producteurs et transformateurs
- Exécution de l'obligation d'annoncer: mise à disposition de la base de données pour l'exécution du système d'annonce obligatoire de la Confédération
- Gestions des données relatives à la production: notamment, relevé des livraisons mensuelles de chaque producteur et constitution d'une base de données permettant aux organisations exemptées du contingentement de gérer les quantités
- Gestion des données relatives à la qualité: reprise et saisie des résultats du contrôle de la qualité dans la banque de données
- Statistiques: réunion de l'ensemble des données concernant la production, la qualité et la mise en valeur, dans le respect de la protection des données et mise en valeur nationale sous forme de statistiques sur mesures

Situation actuelle et perspectives

A l'heure actuelle, le projet BDlait.ch en est au stade de la conception, qui devrait durer jusqu'en juin prochain. Jusque là, les projets techniques et informatiques seront terminés et la BDlait prête à entrer en fonction. Cela signifie que d'ici cette date également, un projet pilote dans le rayon de LO-BAG devra confirmer le fonctionnement du système en conditions réelles. La phase de mise en production commencera le 1^{er} janvier 2006 pour le contrôle de la qualité du lait commercialisé et le 1^{er} mai 2006 pour la production laitière.

Des informations supplémentaires sont téléchargeables depuis le site web www.bdlait.ch.

Sur le terrain: Se battre pour le meilleur fromage



Photo: © anzeiger

Dans le petit village de Schachen/Reute, en Appenzell, un jeune maître-fromager produit des fromages de haut de gamme dans une fromagerie familiale typique, telle qu'on en trouvait il y a peu encore dans n'importe quel village de Suisse. Représentant de la 4^e génération, Marcel Tobler est âgé de 32 ans. Il a repris récemment la fromagerie familiale, riche d'une longue tradition. Mais si son père assurait le revenu de la famille en fabriquant de l'Appenzeller uniquement, Marcel a été contraint d'élargir la gamme de ses produits, libéralisation du marché du fromage oblige. Il fabrique aujourd'hui des produits de niche, qu'il commercialise lui-même, et qui constituent un pan important de ses activités.

Ce fromager novateur a gagné en 2003 une médaille d'argent aux Olympiades du fromage de montagne, en France, avec son Milchmannechäs (fromage du laitier). L'excellent résultat enregistré par son fromage à pâte mi-dure l'a encouragé à récidiver, l'automne dernier, lors des Olympiades organisées cette fois-ci en Appenzell. Quelque 120 jurés en provenance du monde entier y ont jugé des fromages de Suisse et des régions montagneuses d'Europe. Le jeune entrepreneur a participé également au concours Swiss Cheese Award, organisé simultanément, avec quatre fromages qui ont tous mérité un diplôme. Il s'agissait d'un Schache-Bergkäse, d'un Knoblauchmutschli, d'un Milchmannechäs et d'un

Chilimutschli. Le mutschli à l'ail est même reparti avec un award.

Marcel Tobler a accepté de répondre à quelques questions de TSM concernant la création de nouveaux produits de qualité, l'avenir des fromageries familiales et les défis que doivent surmonter les fromageries en raison des exigences de l'OMC.

Quel est le travail qui mène de la création d'un nouveau fromage à l'obtention d'une victoire en concours?

«La création d'un nouveau produit est en partie très difficile, car le marché actuel nous offre quasiment tout ce qui est possible. Il faut donc veiller à utiliser des ingrédients de première qualité (p. ex. l'ail) qui développent un arôme puissant. Un autre problème, c'est la recherche du nom du produit, qui doit éveiller des émotions telles que le client, devant l'étal, doit se demander: Que se cache-t-il derrière ce nom? Quel est l'arôme du fromage? Lorsque le client achète un fromage pour la première fois, le produit doit être absolument parfait. Sinon, aucun espoir de retrouver une seconde fois dans le panier de la ménagère.»

Quelle est l'importance des produits de niche?

«Je propose chaque fois mes nouveaux produits en dégustation dans des magasins des environs. Cela me permet de nouer des contacts fructueux. Je le fais d'autant plus volontiers que cela me permet de convaincre les futurs acheteurs de la qualité de mes produits. Pour notre entreprise, les produits de niche ont maintenant une importance qu'il ne sera plus possible de remettre en question.»

Une fromagerie familiale a-t-elle encore des perspectives?

«J'en suis convaincu, sinon je n'aurais pas repris l'exploitation paternelle en 2002. Mais il est important d'adapter la taille de l'entreprise, de sorte à n'avoir pas à engager trop de personnel de l'extérieur. La plupart du temps, c'est ce personnel qui crée le plus de problèmes aux petites fromageries, car il

est devenu difficile de trouver des professionnels au bénéfice d'une bonne formation. L'avantage dont nous disposons par rapport aux grandes entreprises, c'est que nous pouvons satisfaire les souhaits des clients rapidement et sans nous compliquer la vie et que nous avons la possibilité de fabriquer de petites quantités d'un produit.»

On a d'un côté l'OMC dictant la réduction de la protection douanière et de l'autre une réduction du supplément pour le lait transformé en fromage. Comment les fromageries suisses vont-elles pouvoir survivre dans ces conditions?

«De mon point de vue, nous ne pourrions survivre correctement que si nos fournisseurs continuent à produire du lait de non ensilage. Nous pourrions ainsi poursuivre la production de fromages naturels et nous démarquer ainsi des tendances du marché mondial. On sait bien en effet qu'à l'étranger, les paysans peuvent produire du lait d'ensilage à des conditions bien plus avantageuses et rationnelles qu'en Suisse.

Nous devons également adapter la taille de nos entreprises de manière à exploiter totalement le potentiel de production de nos installations. Une fromagerie susceptible de

produire 100 meules par jour et qui n'en fabrique que 70, connaîtra rapidement de sérieux problèmes en raison de la cherté des coûts de production en Suisse. Nous devons également parvenir à réduire nos dépenses d'eau, de traitement des eaux usées, de courant et de taxes diverses, qui sont nettement trop chers par rapport à l'étranger. Il y aurait également quelque chose à faire du côté de l'État. La taxe sur le CO2 va frapper de plein fouet les fromagers, qui ne sauraient se passer de pétrole ou de gaz naturel pour assurer le processus de chauffe. Les taxes en augmentation constante dégradent toujours davantage le potentiel de la place économique suisse.

Nous, les fromagers, nous sommes déjà livrés à la concurrence de l'étranger, contrairement à la ligne blanche (lait pasteurisé, yogourts, etc.) Cela n'est pas sans conséquence sur le prix de la matière première et sur la différence entre le prix du lait de fromagerie et le prix du lait d'ensilage, qui est malheureusement toujours plus ténue.»

TSM félicite Marcel Tobler de ses distinctions acquises au prix d'un gros travail et lui souhaite plein succès pour l'avenir.

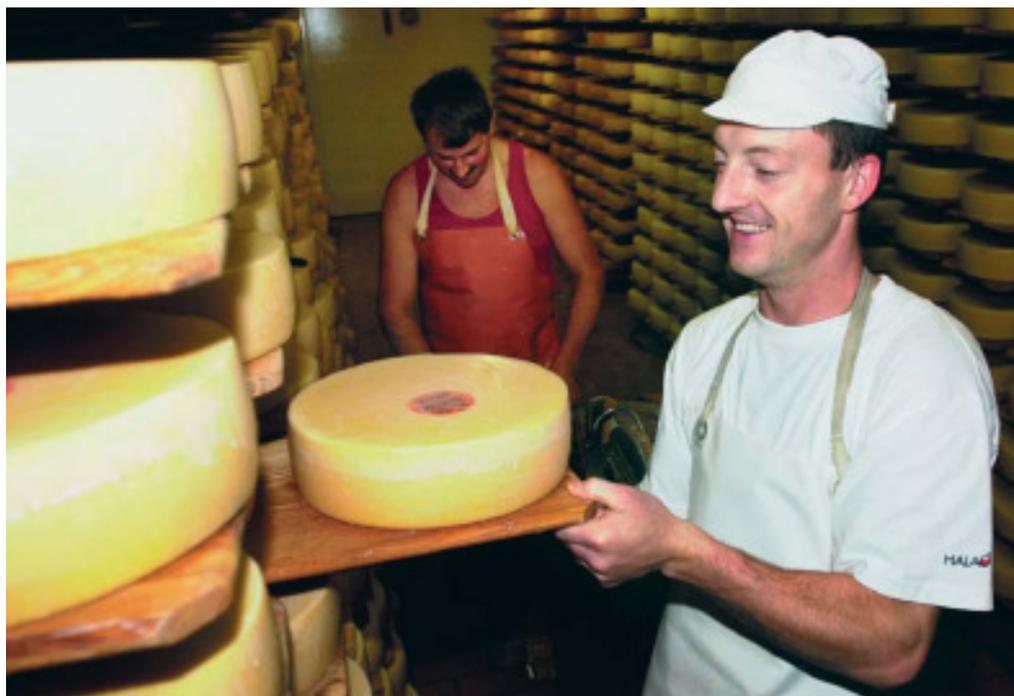


Photo: © anzeiger

Personnel: chiffres essentiels

| | | | |
|---------------------------------------|------|------|------|
| Collaborateurs (sans les auxiliaires) | 2002 | 2003 | 2004 |
| | 18 | 16 | 17 |

L'effectif des collaborateurs équivalait en 2004 à 14.1 postes à temps complet.
Les collaborateurs exerçant une fonction d'auxiliaire ne sont pas compris dans ce décompte.

| | | | |
|-------------------------|-------|-------|-------|
| Postes à temps partiels | 2002 | 2003 | 2004 |
| | 38.8% | 31.3% | 35.3% |

Les postes à temps partiel sont occupés par des femmes et des hommes.

| | | | |
|----------------------------------|-------|-------|-------|
| Pourcentage de personnel féminin | 2002 | 2003 | 2004 |
| | 38.8% | 37.5% | 41.2% |

Le pourcentage de personnel féminin a notamment augmenté dans les secteurs conseils et projets.

| | | | |
|--------------------|------|------|------|
| Nombre d'apprentis | 2002 | 2003 | 2004 |
| | 2 | 1 | 2 |

Nous engageons un apprenti de commerce tous les deux ans.

| | | | |
|-------------|------|------|------|
| Fluctuation | 2002 | 2003 | 2004 |
| | 2 | 0 | 1 |

| | | | |
|------------------------------|------|------|------|
| Âge moyen des collaborateurs | 2002 | 2003 | 2004 |
| Femmes | 31.4 | 33.5 | 33.1 |
| Hommes | 40.3 | 42.1 | 43.1 |

Perspectives et considérations finales

Pour TSM, l'année 2004 a été celle d'un renouveau. Les travaux relatifs au système d'assurance qualité ayant été menés à chef, nous avons pu concentrer nos forces sur l'élaboration d'un projet sérieux de banque de données laitières nationale, soutenu par l'ensemble de la branche. Cette banque de données pourra être utilisée tant pour l'exécution de l'obligation d'annoncer de la Confédération qu'à des fins privées. Notre objectif est d'épuiser tout le potentiel de synergies et d'ouvrir l'utilisation de la banque de données de manière à offrir aux entreprises et à l'administration fédérale la solution la moins onéreuse possible. L'argent de la Confédération qui ne doit pas être affecté à l'administration pourra ainsi servir au soutien du lait et profiter à l'ensemble de la branche laitière. Mettons-nous donc en route ensemble, car des voies existent pour autant que nous les emprunions!

Nous remercions de tout cœur nos clients, nos mandants et nos partenaires commerciaux de leur collaboration ouverte, transparente et constructive. Nous nous réjouissons de relever avec eux les défis et de saisir les chances que nous fera croiser l'avenir.

Les collaboratrices et collaborateurs de TSM

Adresses de contact

Siège principal Berne

TSM Fiduciaire Sàrl

Weststrasse 10, case postale

3000 Berne 6

Téléphone 031 359 59 51

Télécopie 031 359 59 61

Courriel info@tsmfiduciaire.ch

Personnel prénom.nom@tsmfiduciaire.ch

Internet www.tsmfiduciaire.ch

Aeberhard Walter 031 359 59 62

Maître fromager / employé de commerce

Brühlhart Arnold 031 359 59 63

Fromager / employé de commerce

Dasen Gertrud 031 359 59 69

Employée de commerce

Flury Carmen 031 359 59 50

Apprentie

Glodé Marianne 031 359 59 53

Ing. agr. EPF

Hahn Eduardo 031 359 59 64

Employé de commerce

Haldemann Sheila 031 359 59 54

Employée de commerce

Herrera Sonia 031 359 59 68

Apprentie

Hostettler Mirjam 031 359 59 56

Gestionnaire d'entreprise HES

Pürro Hubert 031 359 59 66

Fromager / employé de commerce

Ritter Yvonne 031 359 59 60

Ing. agr. HES

Schlecht Marianne 031 359 59 58

Employée de commerce

Schüpbach Hans 031 359 59 57

Ing. agr. ETS / lic. en droit.

Streit Peter 031 359 59 55

Employé de commerce

Filiale Winterthur

TSM Treuhand GmbH

Archstrasse 6, Postfach

8401 Winterthur

Téléphone 052 204 07 07/08

Télécopie 052 204 07 09

Courriel prénom.nom@tsmtreuhand.ch

Brülisauer Johann 052 204 07 08

Employé de commerce

Reichmuth Guido 052 204 07 07

Employé de commerce

Filiale Lausanne

TSM Fiduciaire Sàrl

Chemin du Petit-Flon 21, case postale

1052 Le Mont-sur-Lausanne

Téléphone 021 644 22 81/82

Télécopie 021 644 22 40

Courriel prénom.nom@tsmfiduciaire.ch

Cavalera Lina 021 644 22 82

Employée de commerce (italien/français)

Gribi Carine 021 644 22 81

Employée de commerce (français)

Lanzrein Johannes 021 644 22 82

Employé de commerce (français/allemand)